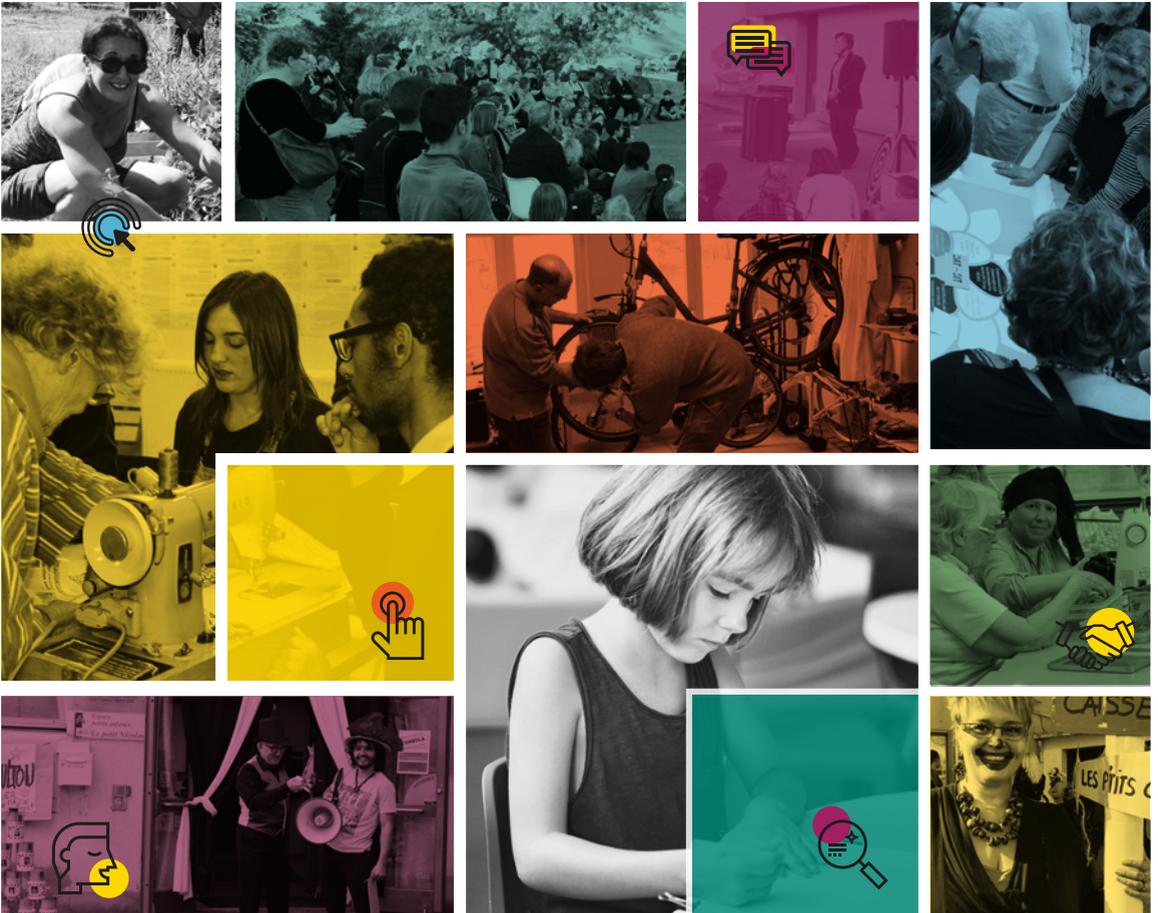


2019

# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Hauts-de-Seine



# SOMMAIRE

ÉDITO.....	1
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, UNE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES.....	2
CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES AVS DANS LES HAUTS-DE-SEINE.....	3
LES CENTRES SOCIAUX AU CŒUR DES DÉFIS SOCIÉTAUX.....	4
L'ACCUEIL ET L'ANIMATION DE SERVICES ET D'ACTIVITES POUR TOUS.....	5
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLECTIFS ET LA CONSTRUCTION D'ESPACES DE CITOYENNETE.....	6
LES RESSOURCES HUMAINES ET LES FINANCES.....	7
PROJET SENACS ET COORDONNÉES.....	8
FICHE NATIONALE.....	9

L'observatoire SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) a pour objet de donner à voir l'action et la place des équipements d'animation de la vie sociale sur leur territoire d'implantation. La Caisse d'allocations familiales et la Fédération des centres sociaux des Hauts-de-Seine s'y associent afin de rendre toujours plus visible leur intervention et leur potentiel à fédérer les acteurs et les habitants autour de leur projet social.

Cette plaquette a été élaborée à partir des données 2018, année qui marque un tournant dans le secteur de l'animation de la vie sociale à plusieurs titres :

La Branche Famille a signé une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion avec l'Etat qui réaffirme le rôle essentiel joué par les équipements d'animation de la vie sociale dans la cohésion des territoires. Ainsi, l'affirmation du développement de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale dans les territoires fragilisés, notamment en quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, conduit à les positionner comme de véritables acteurs du développement social local.

La Fédération des centres sociaux s'est attachée à renouveler son projet fédéral dans une démarche de co-construction avec son réseau et ses partenaires institutionnels. A cette occasion, des champs de travail partagés entre la Caf et la Fédération ont pu être redéfinis. Pour la période 2018-2022 il s'agira donc de :

- renforcer l'interface entre les centres sociaux, les institutions et les municipalités au moment charnière de leur renouvellement d'agrément et de la formalisation de leur projet social d'intervention en développant les démarches dites « Pacte de coopération » ;
- soutenir l'implication des habitants dans la mise en œuvre des projets sociaux et dans la vie des structures ;
- poursuivre le développement du maillage territorial des centres sociaux et socioculturels et des espaces de vie sociale ;
- s'engager communément dans une démarche de mesure de l'impact : approche méthodologique incontournable pour valoriser et asseoir la légitimité des structures d'animation de la vie sociale et leur mode d'intervention sur les territoires, vis-à-vis notamment des partenaires financeurs.

Enfin, il convient de souligner que l'observatoire SENACS a été ouvert, sur la base du volontariat, aux espaces de vie sociale. Si la mobilisation de la majorité d'entre eux dans le cadre de cette enquête témoigne de leur volonté de valoriser les actions qu'ils portent, le recueil encore trop partiel des données propres à ces équipements ne permet pas encore de dresser un portrait complet de leur contribution à l'animation de la vie sociale sur le département altoiséquanaise. Des efforts seront néanmoins poursuivis dès l'an prochain.

Nous avons le plaisir de vous inviter à aller davantage découvrir, dans les pages qui suivent, la diversité des actions que près de 2 000 bénévoles et de 700 salariés s'attachent à mettre en œuvre auprès de plus de 100 000 personnes pour construire un quotidien plus solidaire et citoyen.

**La Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine**  
**La Fédération des centres sociaux et socioculturels des Hauts-de-Seine**

# L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, UNE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

L'animation de la vie sociale vise à créer et maintenir les conditions favorables au « **vivre ensemble** » en s'appuyant sur la mobilisation des habitants. Il s'agit d'une démarche globale dans la mesure où :

- elle concerne tous les publics, quels que soient leur âge, leur situation économique, sociale, médicosociale ou familiale, favorisant ainsi la mixité et le caractère intergénérationnel ;
- les activités entreprises en son nom balayent tout le spectre du social, de la culture, de l'éducation et des loisirs.

**Elle est mise en œuvre par des équipements de proximité.**

## Les centres sociaux

**33 structures** agréées par la CAF

**30 adhérents** à la Fédération des centres sociaux

## Mode de gestion

55%  associatifs

42%  municipaux

3%  autres modes

## Zone d'influence

12%  un seul quartier

55%  plusieurs quartiers

33%  une ville

**17 centres sociaux** financés au titre de la **Politique de la Ville**

## Les espaces de vie sociale aux ressources et champs d'action plus limités

**8 structures de proximité** agréées par la CAF

**Des EVS** exclusivement gérés par des **associations**

**5** espaces de vie sociale situés au sein d'un **quartier prioritaire** et **1** qui agit sur des quartiers en **veille active**

## Des salariés et des habitants pour faire vivre les projets sociaux

**689 salariés** présents au quotidien dans les structures d'animation de la vie sociale

**1781 bénévoles** engagés dans la vie de ces structures

**46 226 usagers réguliers** qui participent aux activités menées au sein des centres sociaux et EVS

**61265 usagers ponctuels** qui participent aux manifestations et actions hors les murs



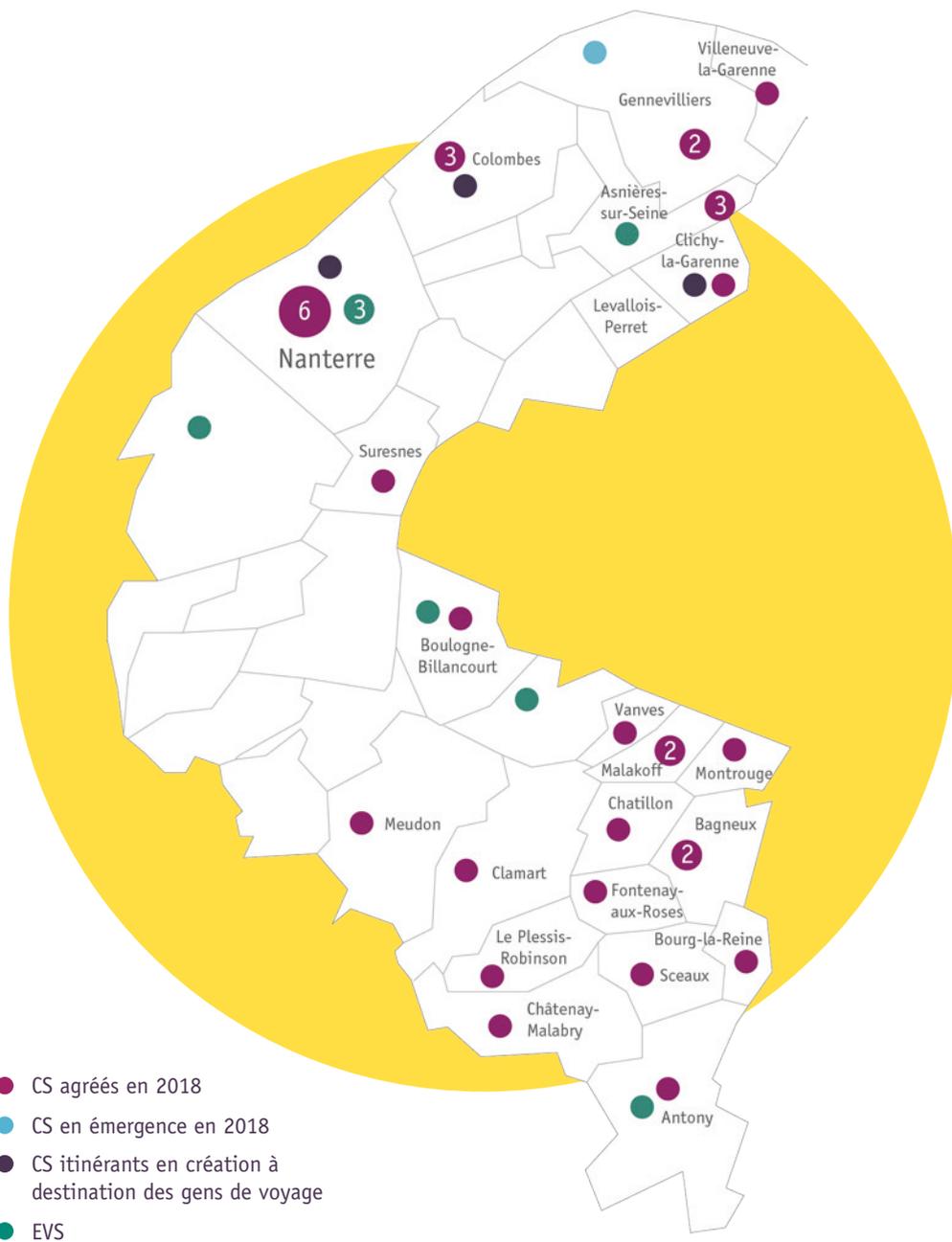
## **Ces équipements ont des finalités communes :**

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

## **Ils défendent des valeurs et principes :**

- le respect de la dignité humaine ;
- la laïcité, la neutralité et la mixité ;
- la lutte contre les discriminations, l'ouverture à tous ;
- la solidarité ;
- la participation et le partenariat.

# CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES AVS DANS LES HAUTS-DE-SEINE



# LES CENTRES SOCIAUX AU CŒUR DES DÉFIS SOCIÉTAUX

## Inclusion sociale et vivre-ensemble

Pour **100%** des centres sociaux, la **lutte contre l'exclusion** est un enjeu prioritaire.

À l'écoute des **problématiques de vie des habitants**, les centres sociaux agissent ainsi sur ce qui fait obstacle à l'inclusion sociale et au vivre-ensemble par le biais **d'informations, d'orientations, de mises en réseau et d'activités**.

L'accueil joue un **rôle charnière** pour être au plus près des réalités de vie de leur territoire.

Il s'appuie sur une **posture bienveillante et singulière** visant à donner à chaque personne reçue l'envie d'aller au-delà de sa demande initiale.

**56 heures d'ouverture** en moyenne par semaine.

---

## Bien vieillir et lien social

Les seniors constituent un public aux ressources multiples :

**45%** des bénévoles ont plus de 60 ans.

Cependant :

Au-delà de l'image du senior dynamique, l'isolement et la fragilisation des habitants âgés sont réels, pouvant entraîner une dégradation rapide de leur autonomie et de leur bien-être.

C'est pourquoi :

**72%** des centres développent des **actions autour du bien vieillir**.

**21 centres** ont un **partenariat financier** avec la CNAV sur ces actions.

## Jeunesse et insertion sociale et professionnelle

**Les jeunes constituent le socle de la société de demain**. Ils sont les premiers porteurs des évolutions sociétales et, à ce titre, véhiculent de nouvelles pratiques, de nouveaux usages technologiques, de nouveaux rapports au monde du travail, de nouvelles valeurs, etc.

**Les centres sociaux**, par leur proximité, la confiance qu'ils inspirent et leurs méthodes d'intervention constituent des équipements privilégiés pour reconnaître et valoriser la ressource que représentent ces jeunes :

**43%** des centres sociaux **contribuent à l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes âgés de 15 à 25 ans ;

**41 jeunes en service civique** et **90 stagiaires** ont été accueillis en 2018 ;

**6 centres sociaux** sont implantés sur un territoire ciblé par le **Plan Régional Insertion Jeunesse**.

---

## Culture et émancipation

**Les actions culturelles** permettent le plaisir de créer, l'apprentissage de nouveaux modes d'expression, la découverte de richesses personnelles et collectives... Elles participent au processus d'émancipation des personnes.

**100%** des centres sociaux mettent en place des **actions culturelles à destination des habitants**.

# L'ACCUEIL ET L'ANIMATION DE SERVICES ET D'ACTIVITÉS POUR TOUS

Les centres sociaux favorisent l'initiative des habitants et leur implication dans des dynamiques de développement social et des actions collectives. Ils développent trois dimensions qui interagissent les unes avec les autres : services, collectifs et citoyenneté.

## Des actions pour tous les âges de la vie

### **79%** des centres développent des actions pour la petite enfance

*espaces d'échanges parents-enfants, activités d'éveil, ludothèques...*

### **93%** pour l'enfance

*accompagnement à la scolarité, activités périscolaires, activités parents-enfants...*

### **93%** pour la pré-adolescence

*accompagnement à la scolarité, activités culturelles et sportives, animations de rue...*

### **79%** pour l'adolescence

*accompagnement de projets à l'initiative des adolescents*

### **62%** pour les jeunes adultes

*accès aux droits, actions individuelles et collectives d'insertion sociale et professionnelle, actions de citoyenneté...*

### **100%** pour les adultes

*accès aux droits, parentalité, activités culturelles...*

### **72%** pour les seniors

*développement des liens intergénérationnels, lutte contre l'isolement social, prévention en matière de santé...*

## Un public intergénérationnel



■ 6%	- de 3 ans
■ 15%	4-10 ans
■ 9%	11-14 ans
■ 3%	15-17 ans
■ 5%	18-25 ans
■ 45%	26-59 ans
■ 17%	+ de 60 ans

## Des actions de soutien à la parentalité

### **100%** des centres sociaux développent des actions en direction des familles

*groupes de parole de parents, lieux d'accueil enfants-parents, accès aux vacances dans une démarche d'autonomie, actions intergénérationnelles, sorties et loisirs en familles...*

Ces actions sont des **leviers pour le renforcement de la relation parent enfant et la lutte contre l'isolement** des familles monoparentales.

**Les 33 centres sociaux** bénéficient de l'agrément « Animation collective famille » délivré par la CAF.

## Des actions pour l'accès aux droits des personnes

**93%** des centres sociaux mènent des actions pour favoriser l'autonomie des habitants  
*ateliers sociolinguistique*

**93%** pour faciliter le recours aux droits des habitants

*écrivains publics, permanences juridiques, accompagnement administratif..*

**66%** pour pallier les ruptures numériques, avec un soutien financier de la CAF.

## Des actions hors les murs

**27 heures par mois en moyenne**, les centres sociaux décloisonnent leurs actions.  
*permanences sociales délocalisées, animation en pied d'immeuble, diagnostic territorial, etc.*  
Ces actions permettent d'écouter et de recueillir la parole des habitants, les informer, communiquer et rendre visible leur équipement, et animer la vie du quartier.

# L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLECTIFS ET LA CONSTRUCTION D'ESPACES DE CITOYENNETÉ

## Des projets collectifs réalisés avec les habitants et les associations locales



**138** initiatives

d'habitants soutenues en 2018 : *création d'associations ou de jardins partagés, séjours de vacances, projets culturels...*



**230** événements

locaux portés par les centres : *concerts, fêtes de quartier, semaines thématiques...*

Les équipements favorisent le développement de la vie associative :

- **plus de 300 associations** sont accueillies dans les centres sociaux afin de participer à la mise en œuvre de projets collectifs établis pour et avec les habitants ;
- **71 associations** nées à l'issue d'un accompagnement effectué par un centre social depuis 5 ans.

## Des instances qui favorisent l'implication et la prise de responsabilités des habitants

Le projet d'un centre social se co-construit avec les habitants de son territoire. La majorité des centres sociaux les associent à la prise de décisions via différentes instances :

- **conseil d'administration** dans chaque centre associatif ;
- **conseil d'usagers** dans 6 centres sociaux municipaux : instance consultative permettant aux usagers de s'exprimer, d'être écoutés et de faire des propositions pour faire évoluer les actions de la structure ;
- **commissions thématiques** ou **groupes de travail** dans 20 centres.



**25** habitants

en moyenne par centre social impliqués dans ces instances.

## Des projets qui encouragent la mobilisation des habitants

**42** bénévoles en moyenne par centre social se mobilisent sur l'**animation d'activités, d'ateliers ou d'événements** :

- accompagnement à la scolarité ;
- ateliers sociolinguistiques ;
- ateliers créatifs ou de loisirs ;
- animations et festivités de quartier ;
- permanences d'écrivain public et aide aux démarches administratives.

## Un engagement intergénérationnel



- **14%** - de 25 ans
- **41%** 26-59 ans
- **45%** 60 ans et +

# LES RESSOURCES HUMAINES ET LES FINANCES

## Des compétences professionnelles au service des projets sociaux



**689** salariés, soit  
**24** salariés en moyenne  
par centre social.



soit **19** ETP en  
moyenne par centre

## Une formation continue des professionnels

**20** salariés  
se sont engagés dans  
une **démarche de  
formation qualifiante**  
en 2018.

**143** salariés  
ont bénéficié **d'autres  
types de formations**,  
soit **5** salariés en  
moyenne par centre.

### Principales thématiques des formations suivies :

- les fondamentaux du travail en centre social,
- la démarche de renouvellement de projet social,
- la co-construction d'un projet de vacances avec des familles,
- les impacts et les enjeux du numérique et des écrans.

## Une valorisation des compétences des habitants

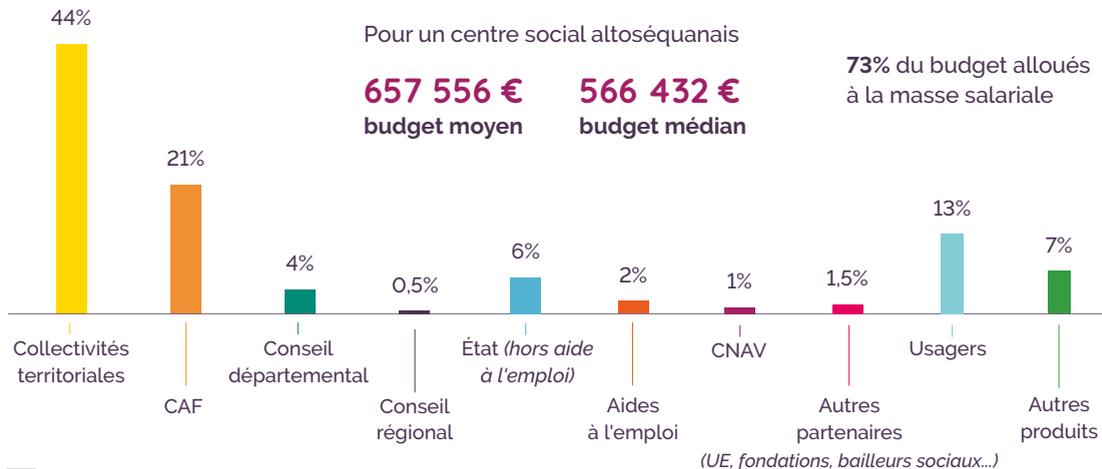
**92** bénévoles ont bénéficié d'une **formation**  
(habitants associés aux instances de décisions  
ou bénévoles d'activité).

### Les thèmes relèvent des champs de compétences des structures d'animation de la vie sociale :

- la gouvernance ;
- le numérique ;
- l'accompagnement à la scolarité ;
- le bien vieillir ;
- la laïcité,
- l'accès aux droits.

**90%** des formations sont animées  
par la **Fédération des centres sociaux**.

## Des ressources multiples pour faire vivre les projets sociaux



# PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

## COORDONNÉES

### **Caf des Hauts-de-Seine**

70 à 88 rue Paul Lescop  
92 023 Nanterre cedex  
[lalettrecaf92.blogspot.fr](http://lalettrecaf92.blogspot.fr)

### **Fédération des centres sociaux et socioculturels des Hauts-de-Seine**

16 rue Salvador Allende  
92 000 Nanterre  
01 47 21 67 92  
[hautsdeseine.centres-sociaux.fr](http://hautsdeseine.centres-sociaux.fr)

# FICHE NATIONALE

## ENQUÊTE 2019 DONNÉES 2018

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE À L'ENSEMBLE DES ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

### CENTRES SOCIAUX

**2 283**

Centres sociaux agréés CAF

**2 200**

Centres sollicités

**2 015**

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

**78%**

Centres sociaux en zone urbaine

**22%**

Centres sociaux en zone rurale

**+ de 61 000**

Salariés

**+ de 117 000**

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

**+ de 42 000**

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

### ESPACES DE VIE SOCIALE

**1 227**

EVS agréés CAF

**1 177**

EVS sollicités

**788**

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

**39%**

EVS en zone urbaine

**61%**

EVS en zone rurale

**+ de 3 400**

Salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

**+ de 37 000**

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

